

Éditeur en chef JOSEPH TASSÉ

Édition Quotidienne Un an, payable d'avance \$4.00 Six mois, payable d'avance \$2.50 Payable dans le cours de l'année 6.00 Edition Hebdomadaire Un an, \$3.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa et No. 70 rue Albert, Hull.

Administrateur O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABLIÉAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des trains.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

Table with columns: MALLÉS, Parité, Délivré. Rows include Est.-Montréal, Québec, Provence Maritime, etc.

ÉDITION ROYALE

CHANSONS DE LA FRANCE

(Paroles françaises et anglaises) ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Très bien relié en drap bleu et or.—Prix \$1.50 en brochure, prix \$1.00.

SOMMAIRE

Où voulez-vous aller... L'ange-gardien... Quand tu chantes... Les chansons de la France...

A vendre seulement par R. MORGAN, 28, rue de la Fabrique, Québec, 27 janvier 1880.

PROVINCE DE QUÉBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, en ayant pour but de régler des arpentages ou d'aliéner des terres, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autrui, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles Régislatives respectivement ont été publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi de s'en donner un exemplaire et dans un journal français publié dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle", adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piécettes, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les deux premières semaines de la session. D. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 16 Février 1880.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS, Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc. Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÈRES. Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD, 29 et 35 Rue DUKE, CHAUDIÈRES. 6 septembre 1879.

R. C. W. MacQUAIG, Synde Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

J. Brewer, ENCHANTEUR

143 RUE SPARKS 143. Ottawa, 11 juillet 1879.

P. LARMONTE, Comptable et agent-général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la Cité d'Ottawa. AGENT POUR La compagnie d'assurance contre le feu "Western." La compagnie d'assurance "Québec." La compagnie d'assurance "Lancashire." La compagnie d'assurance "Standard Life." La ligne de steamers "Anchor."

T. RAJOITE, Synde Officiel Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur. Bureau—64 rue Wellington, Ottawa Ottawa, 14 août 1879.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année: 20 locomotives, 16 wagons de première classe, ou wagons III, selon que pourra l'exiger le département, 20 wagons de seconde classe, 3 wagons d'express ou de bagage, 3 wagons de poste et wagons fumoirs, 20 wagons de fret convertibles, 100 wagons de fret découverts, 2 charrettes pour le débarrasement de la voie, 2 charrettes à neige, 40 wagons d'équipage. Le tout, devra être fabriqué dans la Province du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. En s'adressant au Bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails. Le soumissionnaire recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire

MAISONS A LOUER

Une RÉSIDENCE en briques, contenant 10 appartements, avec remise et jardin, No. 152 rue Dalhousie; loyer, \$70 par mois. Un MAGASIN et RÉSIDENCE, No. 170 coin des rues Dalhousie et Water; loyer, \$12 par mois. Pour plus ample information, s'adresser à Madame H. PINEAU, 84 rue Water.

Nouvel Atelier Photographique

140 Rue Sparks, (autrefois JARVIS) 12 PHOTOGRAPHIES pour \$1 DORION et DELORME Propriétaires Ottawa, 3 déc. 1879.

MARCHANDISES SÈCHES

Magasin Populaire

A. D. RICHARD, COIN DES RUES DE L'ÉGLISE ET CUMBERLAND, OTTAWA. M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables. Ottawa, 20 octobre 1879.

Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'HIVER. COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcourir total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes: Partant de la Pointe-Lévis... Arrivant à Trois Pistoles...

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le Foyer Domestique) REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette revue, spécialement destinée aux familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Réçits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., et elle paraît le 1er de chaque mois. Cette publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principaux plumiers canadiens du pays, qui y ont éclairé et de plaisir tout à la fois par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT, Magasin de Meubles du Palais, 34 Rue Rideau.

Alex. Mortimer

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre. O. V. GRÉBOND, Directeur au département lithographique.

ALEX. MORTIMER, 104, 106 et 108 Rue SPARKS, Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention. LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879. Ces appareils sont de l'invention de J. M. JACOB, Breveté 457 rue Saint-Paul, Montréal. EN VENTE CHEZ James Hope et Cie, AGENTS à OTTAWA. Ottawa, 20 août 1879.

F. DUHAMEL

Viandes de toutes sortes dans la meilleure condition. Reconnaisant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Chapeaux du Printemps. TOUTES SORTES DE CHAPEAUX DU PRINTEMPS REÇUS TOUS LES JOURS.

GEORGE SIMMS, 585 Rue SUSSEX

P'On Nettoie et Repasse les CHAPEAUX DE FEUTRE. Ottawa, 1er avril 1879.

Wm HOWE

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc. Importateur et marchand de Tapisseries et de décors. Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc. Ottawa, 22 octobre 1879.

CANAL WELLAND

Avi aux Entrepreneurs Machinistes

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire des chemins de fer et canaux, et envoyées, en double, par portier d'écritures, Canal Welland, seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUILLET prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland. Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus au bureau, le ou après le 20 Mai prochain, jeudi; on pourra aussi se procurer des formulaires imprimés pour soumission. Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formulaires imprimés, et dans le cas d'une soumission de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour les portes de chaque écluse, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission. Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

James Mitchell et Cie

Prémont la Liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN ET CIE, pour la construction en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y ont exécuté des changements et des améliorations qui leur montrent sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Province, tant pour le qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage. Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que des dépenses soient considérables. Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité. J. MITCHELL ET CIE, 146 Rue Bank, et 66 Rue York, Ottawa, 27 janvier 1879.

CHEVEAUX

AGENT A OTTAWA—C. STRATTON. Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick. VIS.—Les médecins et dentistes, s'adressent à dans tout le Canada pour leurs officines, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons. T. ALEXANDER, Ottawa, 7 nov. 1879.

AUX INVENTEURS

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois. Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France. J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. B. P.—Boite 68.

CELEBRES Bière et Porter

DAWES & Cie. LACHINE. Fournis comme l'indiquent ces étiquettes 181, RUE DU CANAL, Vis-à-vis le magasin de gros de G. T. Bate & Cie. Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate. J. POCKLINGTON, Gérant. Ottawa, 27 novembre 1879.

James Hope et Cie

AGENTS à OTTAWA. Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR, No. 2564 RUE WELLINGTON, VIS-À-VIS L'Hotel "Royal Exchange." CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains. Ottawa, 26 Dec. 1879.

GIBIER ET POISSON.

On trouvera toujours l'AM MOIS à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits. NOISE LAPOINTE, Ottawa, 26 Dec. 1879.

FEUILLETON

Route de l'Abîme!

PAR RAOUL DE NAVERY

— Eh bien ! lui demanda celui-ci, tout est fini. Mademoiselle Belleforge ne m'aime pas. — Que vous disiez-vous donc tout à l'heure ? vous sembleriez cependant vous entendre. — Sans doute, mon oncle, elle me suppliait de renoncer à sa main et je lui promettais d'obéir. — Quelle double folie ! s'écria Ranzville, heureusement Belleforge et moi nous nous entendons. — Non, mon oncle, répliqua le jeune homme, car j'ai donné ma parole d'honneur et dès demain, pour échapper s'il se peut, à la tristesse qui me gagne, je partirai pour la Suisse. Le baron et son neveu ne s'adressèrent plus une parole jusqu'à

ce qu'ils furent rentrés chez eux. Une énergie poignée de main du vieillard remplaça les discours et les remontrances; quant à Arthur, il se jeta dans les bras de son oncle avec abandon, et s'écria avec un sentiment de douleur vraie: — Je suis bien malheureux ! Pendant que cette scène se passait chez monsieur de Ranzville, le banquier congédiait Conrad du geste retint Ocella dans le salon. Quoiqu'il ne fût pas absolument rassuré sur son dessein, il ne pouvait croire que la décision de la jeune fille fut irrévocable. Il prit donc sa voix la plus douce, la plus paternelle, pour lui demander ce qui avait été convenu entre elle et celui qu'il lui avait présenté en qualité de fiancé. — Monsieur de Ranzville est un galant homme, dit Ocella, il sait que je ne l'aime pas, et je n'en tenterai rien pour faire violence à mes sentiments... Je puis à cette heure tout vous avouer, mon père, hors le nom de celui que je préfère au neveu de votre ami; je me suis fait le serment de n'appartenir à personne si je ne devenais pas la femme de celui que j'ai choisi. — Ah ! tu ne voudras pas me causer cette douleur, Ocella.

— Vous ne pouvez vous affliger de la pensée que je veux être heureuse, et créer moi-même ce bonheur. — Ainsi tu declares à ton père une guerre ouverte ? — Je resterai la plus respectueuse des filles, s'il ne tente pas de contraindre les penchants de mon cœur. — Ne parle pas de respect ! fit Belleforge avec violence, car tu te révoles et tu me braves ! Mon indignation est telle qu'une parole de malédiction est prête de sortir de mes lèvres ! Reviens-toi, Ocella, je ne te reverrai que soumise à mes ordres. Ocella prit les mains de son père, y posa les lèvres et murmura d'une voix grave: — Adieu donc, mon père, adieu ! Elle sortit sans se retourner, et laissa le banquier seul dans le salon. Il y resta longtemps, marchant avec agitation, parlant tout haut, tantôt s'encourageant dans sa volonté, tantôt fléchissant à l'idée de rendre sa fille malheureuse. Puis il s'étonnait de trouver dans cette enfant une résolution terrible, tandis qu'il avait ployé sous son vouloir madame Belleforge durant vingt ans. Il ne se de-

manda pas si la révolte de Ocella était un châtiment du Ciel, une revanche du passé; il sentait au tant d'humiliation que de douleur, et quand il entra dans sa chambre pour y goûter un peu de repos, un terrible cauchemar lui rendit les angoisses de la veille: En s'éveillant, une pensée le consolait: Conrad ! Il allait avoir avec Conrad un entretien décisif, fixer son avenir, et trouver dans sa sagesse, son intelligence, d'amples compensations à la désillusion de la veille. Il lui avait donné rendez-vous dans son cabinet vers dix heures, il attendit que l'horloge sonnât avec une émotion secrète, et lorsque Conrad parut, un cri de joie s'échappa des lèvres du banquier. Cette exclamation de bonheur troubla profondément le jeune homme, et il s'approcha lentement de Belleforge qui le contemplant avec une tendresse orgueilleuse; cette affection, ce bonheur allaient être si cruellement anéantis, si fatalement blessés, que toute la force dont le jeune homme s'était armé tomba subitement. Il ne comprit plus qu'une chose, le coup inattendu qu'allait recevoir son père. Conrad tomba dans un fauteuil,

et rassemblant son énergie, il en appela à Dieu pour trouver le secours et la force. Dieu lui répondit, car après ce premier tribut payé à la faiblesse humaine, Conrad se sentit prêt pour le combat. — Mon cher enfant, lui dit Belleforge, avant de m'entretenir avec toi de tes projets futurs, je veux te remercier pour le passé... Un grand nombre de jeunes gens font des années que tu viens de traverser un temps de dissipation, de plaisir, de folie... Tu as prouvé tant de sagesse et de raison que si les pères pouvaient être ingrats, ils le deviendraient en ne te remerciant pas des satisfactions de cœur et d'orgueil que tu m'as données. Ne crains donc pas d'abuser aujourd'hui en me demandant beaucoup. Te voilà inscrit sur le tableau des avocats, c'est un honneur, mais je ne crois pas que tu veuilles faire ta profession du barreau... Mon influence est grande... Choisis la profession qu'il te convient d'embrasser, tu es riche, car j'ai des millions, et à partir de cette heure je ne veux plus que tu dépendes de moi. Parle sans crainte, sans honte; fie-toi à ma tendresse d'une façon absolue... Tu ne peux rien vouloir

que de bon et d'honnête, et je te rends ce témoignage que j'ai en toi une confiance sans bornes. — Mon père, répondit Conrad en se levant, et en regardant le banquier avec une expression à la fois, ferme et respectueuse, je souhaite entrer au séminaire. La foudre tombant à quelques pas de Belleforge l'eût moins surpris, moins effrayé que cette parole. Il resta un moment muet de stupeur. Puis prenant les mains de Conrad avec violence: — Toi croyant ! fit-il, toi chrétien ! — Moi, disciple de cette foi que m'a enseignée ma mère à son lit de mort. — A son lit de mort ! répéta le banquier. — Vous n'avez pas compris de quel mal elle se mourait, mon père, ce mal s'appelle la privation de Dieu... je lui ai juré de me faire prêtre afin de priver pour elle, et je vous demande l'autorisation de tenir ce serment. — Jamais ! jamais ! s'écria Belleforge, tu masques cette folie sous l'apparence d'un devoir... C'est en vain que tu me crierais que je l'ai moralement assassinée, je ne te croirais pas ! Elle est morte ! tu

le monde mourant... je l'ai fidèlement aimée ! j'ai fait pour vous tous les sacrifices ! Si j'ai cherché sans cesse à augmenter ma fortune, je n'avais d'autre but que votre bonheur... Toi Ocella vous résumiez ma vie... j'ai été bon époux, père dévoué, ma conscience est tranquille, mais vous ! toi et Ocella, vous devenez mes bourreaux ! — Mon père ! mon père ! fit Conrad avec un intraduisible élan de tendresse, ne nous calomniez pas ! Écoutez-nous, comprenez-nous... Nos cœurs ne sont pas faits comme le vôtre, de stoïcisme et d'incrédulité. Nous avons souffert de clartés célestes, de tendresses infinies. Nous demandons tout cela au ciel au lieu de l'attendre de la terre... J'en prends à témoin vos paroles de tout à l'heure, j'ai été pour tous les jeunes gens de mon âge un modèle de raison, de sagesse, de vertu... Mais cette raison avait sa source plus haut que vous ne le croyiez; cette sagesse se trempait dans la foi, cette vertu était une vertu chrétienne... (A suivre)

PROROGATION

SON EXCELLENCE LE
GOUVERNEUR-GENERAL
Prorogera le Parlement
CET
Après-midi, (Vendredi)
A QUATRE HEURES

Par ordre,
R. E. KIMBER,
Huisier de la Verge Noire.
Vendredi, 7 Mai 1880

SOMMAIRE

PROROGATION DU PARLEMENT.
A LA RECHERCHE D'UN CHEF.
EMPLOYES DE LA BIBLIOTHEQUE.
ECHOS DU JOUR.
SOCIÉTÉ SAINT-PIERRE.
CHAMBRE DES COMMUNES.
SÉANCE AU JOUR.
SECOURS AUX INDIENS DE HULL.
TRAVAUX OTTAWA.
PARLIEMENT.—LA ROUTE DE L'ARME: Raoul de Kooey.
MAIRIE D'OTTAWA.
LA CRÉATION D'INDIENS.

PROROGATION DU PARLEMENT

La session vient de se terminer. A 4 heures cette après-midi, Son Excellence le gouverneur-général, s'est rendu au Sénat et a sanctionné, avec les formalités ordinaires, les bills adoptés par les deux chambres. Voici le texte même du discours que Son Excellence a prononcé: Messieurs de la Chambre des Communes, Je désire, en prorogeant le Parlement, vous remercier du soin et de l'assiduité avec lesquels vous vous êtes appliqués à l'exercice de vos importantes fonctions. Les preuves que le pays se relève de l'état de stagnation auquel j'ai fait allusion à l'ouverture de cette session, vont toujours en s'accroissant, je suis heureux de le croire, et je pense que nous pourrions espérer avec quelque confiance une année prospère.

Les lois sur les banques et le cours monétaire, et les modifications au tarif, ainsi que les autres mesures qui ont été adoptées pendant cette session, contribueront, je l'espère, à la prospérité attendue. Les espérances que j'ai alors émises d'une immigration considérable de colons de choix au Nord-Ouest me paraissent, d'après les derniers renseignements, devoir pleinement se réaliser.

Cette vaste et intéressante région doit bénéficier grandement des lois relatives à la meilleure organisation du Territoire du Nord-Ouest; à la modification de l'acte des terres de la Puissance, et à l'administration plus efficace des affaires des Sauvages. La loi refundant les statuts relatifs au Revenu de l'Intérieur et les autres actes importants concernant des questions d'intérêt public semblent tout à fait propres à atteindre le but proposé.

Messieurs de la Chambre des Communes, Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez votés si libéralement.

J'espère que les vigoureux efforts qui sont faits pour établir sur leurs réserves les tribus sauvages du Nord-Ouest, rendront, moins fréquente, à l'avenir, la nécessité de puiser dans le trésor public pour les empêcher de périr de faim.

Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes, Les crédits votés permettront à mon gouvernement de poursuivre, sans arrêt, la construction du chemin de fer du Pacifique du Canada et de hâter l'achèvement de notre système de canaux.

En vous disant adieu, je dois vous exprimer mes vœux les plus sincères pour votre bonheur et votre prospérité dans vos foyers. Dans tous les cas, notre parti n'a pas lieu de s'alarmer, car on n'a encore mis de l'avenir aucun nom qui soit de nature à soulever l'enthousiasme public et à entamer d'une façon ou d'une autre les phalanges conservatrices aujourd'hui si fortes et si compactes.

L'état de l'honorable George Brown est toujours le même. C'est une sorte d'agonie, et ses médecins s'étonnent qu'il ait pu vivre aussi longtemps dans de pareilles conditions. On s'attend à sa mort d'un moment à l'autre.

A LA RECHERCHE D'UN CHEF

Le parti libéral français est à la recherche d'un chef. Il interroge tous les points de l'horizon et il n'en trouve pas. Certains noms sont bien indiqués par ci par là, mais aucun n'a encore été signalé qui soit accueilli avec un faveur plus qu'ordinaire.

Cette absence de chef ne date pas d'aujourd'hui. Elle remonte au jour où M. Dorion—maintenant sir A. A. Dorion—se sacrifia pour son pays en se faisant nommer juge en chef de la cour d'appel pour la province de Québec, quelques mois après son avènement au pouvoir. M. Dorion n'a pas de successeur véritable, et le parti libéral a été plus ou moins gouverné depuis par MM. Cauchon, Laflamme, Fournier et Laurier.

Pendant quelque temps on crut que les libéraux avaient trouvé leur homme en M. Laurier. Orateur éloquent et sympathique, le député de Québec-Est—alors député de Drummond et Arthabaska—avait su se créer un bon nombre de partisans enthousiastes. La jeunesse radicale surtout en raffolait au point de lui décerner le titre de jeune Papineau! Bref, pas un homme n'a été plus choyé, écouté, adulé par ses amis que M. Laurier pendant une certaine époque. Ils ne pouvaient lui rendre un plus mauvais service, car ils lui avaient fait une réputation qu'il n'a pu tenir.

Quantum mutus ab illo! Il a suffi à M. Laurier d'un an et demi de carrière ministérielle—la véritable pierre de touche de l'homme politique—pour dissiper la brillante auréole dont on l'avait entouré. Pour une raison ou pour une autre, il n'a pas répondu à l'attente publique et l'enthousiasme déclinant que son nom provoquait naguère dans son entourage immédiat a fait place à l'accueil le plus glacial possible. On reconnaît qu'il sait agencer avec art un discours préparé à l'avance, qu'il parle également bien la langue de Shakespeare et de Racine—quoiqu'il semble avoir renoncé à parler cette dernière en chambre—mais on a cessé d'exalter ses qualités d'homme politique et de leader. Le désenchantement a même gagné M. Philippe Casgrain, qui lui est enlevé son sceptre de chef, durant cette session, si on avait voulu seulement le prendre au sérieux.

Aussi quelle n'a pas été notre surprise de voir la Gazette de Sorel comparer M. Laurier à M. Blake et le signaler comme les hommes de l'avenir. Avec ce raffinement de langage qui lui est particulier, M. Barthe s'écrie même: "Dans son discours de l'autre jour M. Blake a trahi le ballon de sir John M. Laurier, à la prochaine occasion, n'aura pas de misère à crever l'outre de M. Langevin. L'homme aux \$32,000." Comme M. Barthe n'est pas en chambre depuis quelque temps pour voir ce qui s'y passe—grâce au coup de masse que lui a infligé le député de Richelieu—on peut assez facilement lui pardonner sa comparaison, mais nous doutons que M. Blake soit flatté du compliment. En effet, jamais le parti libéral français n'a joué un rôle aussi lui, aussi effacé que dans les deux dernières sessions. Avec de pareilles adversaires les meilleures lames conservatrices courent risque de se rouiller avant longtemps. Quel contraste entre leur inertie et la vigueur déployée par le parti conservateur français quand il marchait bravement à l'assaut de la forteresse libérale sous le régime Mackenzie!

La Patrie reproduit la Gazette de Sorel sans y mettre toutefois d'enthousiasme. Mais le Provincial qui se publie dans le collège électoral représenté par M. Laurier—en plein faubourg Saint-Roch—se fait l'écho des mécontents et se gémé moins à son égard. Il parle de la nécessité de réorganiser le parti libéral et il demande à grands cris que l'on confie le commandement à un homme plus actif et plus énergique, à quelqu'un qui ne paraissait pas l'ambitionner les apparences sont parfois trompeuses!—à l'honorable M. Pelletier, sénateur. Cette nouvelle candidature est-elle sérieuse et aura-t-elle plus de chances que celle de M. Philippe Casgrain? Nous en doutons beaucoup.

Dans tous les cas, notre parti n'a pas lieu de s'alarmer, car on n'a encore mis de l'avenir aucun nom qui soit de nature à soulever l'enthousiasme public et à entamer d'une façon ou d'une autre les phalanges conservatrices aujourd'hui si fortes et si compactes.

L'état de l'honorable George Brown est toujours le même. C'est une sorte d'agonie, et ses médecins s'étonnent qu'il ait pu vivre aussi longtemps dans de pareilles conditions. On s'attend à sa mort d'un moment à l'autre.

EMPLOYES DE LA BIBLIOTHEQUE

Notre confrère du Courrier de Montréal refuse d'accepter les quelques mois d'explications que nous lui avons données sur le compte des employés de la bibliothèque qu'il a mis en cause. Il serait curieux de savoir, dit-il, quelle est la besogne spéciale de MM. Todd, Fletcher et Campbell. Il nous sera très-facile de le satisfaire sous ce rapport. Seulement, prenons note du fait qu'en avouant qu'il ne connaît pas la besogne de ces messieurs, il avoue par là même qu'il les a attaqués sans renseignements suffisants.

M. Todd, jr., puisque notre confrère désire le savoir, est chargé de la bibliothèque de droit, laquelle comprend plusieurs divisions. Il prépare actuellement un nouveau catalogue de cette partie de la bibliothèque. M. Fletcher, le comptable, a la responsabilité de tenir en ordre le double registre de tous les livres prêtés et de les faire rendre. Quant à M. Campbell il replace sur les rayons les livres retournés. Voilà la besogne spéciale de chacun de ces messieurs, outre celle de répondre à tous venants, besogne qu'ils partagent avec leurs collègues français.

Après nous avoir posé la question à laquelle nous venons de répondre, le Courrier se défend d'un reproche que nous ne lui avons pas adressé, à savoir: d'avoir attaqué ces employés parce qu'ils sont anglais. D'un autre côté, il serait peu juste ou peu courageux de notre part de refuser de défendre des employés que nous croyons injustement attaqués, simplement parce qu'ils sont anglais.

Ajoutons que, quoique nos observations fussent écrites de la façon la plus bienveillante possible, notre confrère a mis une aigreurs regrettable dans sa réplique. Il y est question de lâcheté, d'humiliations, de complaisances-coupables, etc. Notre confrère doit pourtant savoir que nous sommes au-dessus de pareilles imputations, et qu'il nous n'avons jamais manqué d'être sur la brèche pour défendre l'intérêt national—qui n'est nullement en cause dans ce cas—chaque fois que le devoir nous commandait de le faire.

ECHOS DU JOUR

Le prince Léopold qui est attendu au Canada bientôt, voyagea incognito sous le titre de duc d'Albany.

Lord Archibald Campbell, frère de Son Excellence le marquis de Lorne, est arrivé à New-York ces jours derniers. Il doit venir à Ottawa prochainement.

M. le curé Labelle a donné mardi, au cercle catholique de Québec, une conférence très intéressante sur la colonisation. Nous voyons par les journaux de la capitale provinciale que cette conférence a obtenu un plein succès.

M. Blake a cru devoir proposer un dernier vote de non-confiance, hier matin, à la fin de la séance commencée mercredi après-midi, alors que la moitié des députés étaient absents de la Chambre. Il rallia 25 voix, et le gouvernement 76, c'est-à-dire plus des trois-quarts de la députation présente.

Nous publions dans une autre colonne le résultat des élections de la société Saint-Pierre—une autre excellente société d'épargne, qui, à l'exemple de la société Saint-Joseph, a fait beaucoup de bien parmi notre population. Les noms des officiers de la société sont une très bonne garantie d'une administration sage et économique.

Le Canadien demande énergiquement la punition des fauteurs de la dernière émeute de Québec. La ville porte déjà la peine de ces désordres. Le Courrier du Canada dit que trois steamers chargés de fret pour Québec sont passés tout droit ces jours derniers et sont allés débarquer leurs cargaisons à Montréal. La ligne Dominion a décidé, jusqu'à nouvel ordre, d'éviter Québec et de faire monter tous ses navires à Montréal.

Au moment de terminer les travaux sessionnels, hier matin, M. Blake s'est plaint de leur durée et a proposé d'aviser une autre fois aux moyens de les abréger. Le nouveau leader voulait-il donner un avis déguisé à ses partisans, qui sont cause que la chambre a perdu un temps considérable dans des débats superflus? Est-ce à dire qu'il leur faudra changer de ton, sous sa direction, et ne plus provoquer de discussions inutiles? Cela va bien gêner quelques-uns d'entre eux, qui regretteront peut-être M. Mackenzie pour cette raison.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, M. Laurier demande à la chambre l'autorisation de retirer la pétition présentée par lui contre l'élection du député de Richelieu.

M. Massé—Qu'il me soit permis de déclarer ce qui a été dit à mon sujet, vendredi dernier, par le reporteur de Québec-Est, est entièrement faux.

M. Laurier—Tout en retirant cette pétition, aujourd'hui, je me réserve le droit de la présenter de nouveau.

Sir John Macdonald—Libre à l'honorable député de retirer sa pétition, mais il doit le faire sans conditions.

M. Blake—C'est à ma demande que cette condition a été faite.

Sir John Macdonald—rien ne s'oppose à ce que la pétition soit retirée. En réponse à M. Robertson (Hamilton).

M. J. Macdonald dit que le gouvernement n'avait pas l'intention de faire une enquête sur la conduite du juge Robinson, de Lambton.

Sir John Macdonald fait motion à l'effet que la chambre se forme en comité pour amender l'acte des terres fédérales, en faisant des règlements relatifs aux terrains cilières.

Sir Richard Cartwright—Le gouvernement devrait conserver les terrains contenant des dépôts de houille; il pourrait se créer, en les exploitant, un revenu important.

Sir John Macdonald—Des mesures seraient prises, dans le district de la rivière Souris, pour empêcher les spéculateurs d'accaparer les houillères.

M. Bannerman—Le bill aurait-il un effet rétroactif? S'il en était ainsi les intérêts de certaines compagnies ont déjà fait des dépenses considérables pour l'exploitation de certaines mines seraient gravement compromis.

Sir John Macdonald—Les droits acquis avant l'adoption de la loi ne seront nullement affectés.

La chambre se forme en comité et rapporte l'amendement. Le bill est lu une troisième fois.

Motion faite pour demander la sanction de la chambre pour les amendements faits par le sénat à la loi relative à l'enlèvement des obstructions causées par les naufrages dans les cours d'eau navigables.

M. Angers dit qu'il avait lue d'espérer que cette loi ne serait pas adoptée, car elle sanctionnerait un principe dangereux. Si une personne loue un bateau et qu'il soit perdu son propriétaire, et non le locataire, est obligé d'enlever les débris à ses frais. On empêchera ainsi grand nombre d'armateurs de louer leurs navires et la navigation du Saint-Laurent se trouvera gravement affectée.

M. Pope (I.P.E.)—Le bill n'affecte en rien les intérêts de la navigation; il n'est que juste que les propriétaires de navires soient tenus d'enlever les obstructions causées par le naufrage de leurs bâtiments.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, M. Laurier demande à la chambre l'autorisation de retirer la pétition présentée par lui contre l'élection du député de Richelieu.

M. Massé—Qu'il me soit permis de déclarer ce qui a été dit à mon sujet, vendredi dernier, par le reporteur de Québec-Est, est entièrement faux.

M. Laurier—Tout en retirant cette pétition, aujourd'hui, je me réserve le droit de la présenter de nouveau.

Sir John Macdonald—Libre à l'honorable député de retirer sa pétition, mais il doit le faire sans conditions.

M. Blake—C'est à ma demande que cette condition a été faite.

Sir John Macdonald—rien ne s'oppose à ce que la pétition soit retirée. En réponse à M. Robertson (Hamilton).

M. J. Macdonald dit que le gouvernement n'avait pas l'intention de faire une enquête sur la conduite du juge Robinson, de Lambton.

Sir John Macdonald fait motion à l'effet que la chambre se forme en comité pour amender l'acte des terres fédérales, en faisant des règlements relatifs aux terrains cilières.

Sir Richard Cartwright—Le gouvernement devrait conserver les terrains contenant des dépôts de houille; il pourrait se créer, en les exploitant, un revenu important.

Sir John Macdonald—Des mesures seraient prises, dans le district de la rivière Souris, pour empêcher les spéculateurs d'accaparer les houillères.

M. Bannerman—Le bill aurait-il un effet rétroactif? S'il en était ainsi les intérêts de certaines compagnies ont déjà fait des dépenses considérables pour l'exploitation de certaines mines seraient gravement compromis.

Sir John Macdonald—Les droits acquis avant l'adoption de la loi ne seront nullement affectés.

La chambre se forme en comité et rapporte l'amendement. Le bill est lu une troisième fois.

Motion faite pour demander la sanction de la chambre pour les amendements faits par le sénat à la loi relative à l'enlèvement des obstructions causées par les naufrages dans les cours d'eau navigables.

M. Angers dit qu'il avait lue d'espérer que cette loi ne serait pas adoptée, car elle sanctionnerait un principe dangereux. Si une personne loue un bateau et qu'il soit perdu son propriétaire, et non le locataire, est obligé d'enlever les débris à ses frais. On empêchera ainsi grand nombre d'armateurs de louer leurs navires et la navigation du Saint-Laurent se trouvera gravement affectée.

M. Pope (I.P.E.)—Le bill n'affecte en rien les intérêts de la navigation; il n'est que juste que les propriétaires de navires soient tenus d'enlever les obstructions causées par le naufrage de leurs bâtiments.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, M. Laurier demande à la chambre l'autorisation de retirer la pétition présentée par lui contre l'élection du député de Richelieu.

M. Massé—Qu'il me soit permis de déclarer ce qui a été dit à mon sujet, vendredi dernier, par le reporteur de Québec-Est, est entièrement faux.

M. Laurier—Tout en retirant cette pétition, aujourd'hui, je me réserve le droit de la présenter de nouveau.

Sir John Macdonald—Libre à l'honorable député de retirer sa pétition, mais il doit le faire sans conditions.

M. Blake—C'est à ma demande que cette condition a été faite.

Sir John Macdonald—rien ne s'oppose à ce que la pétition soit retirée. En réponse à M. Robertson (Hamilton).

M. J. Macdonald dit que le gouvernement n'avait pas l'intention de faire une enquête sur la conduite du juge Robinson, de Lambton.

Sir John Macdonald fait motion à l'effet que la chambre se forme en comité pour amender l'acte des terres fédérales, en faisant des règlements relatifs aux terrains cilières.

Sir Richard Cartwright—Le gouvernement devrait conserver les terrains contenant des dépôts de houille; il pourrait se créer, en les exploitant, un revenu important.

Sir John Macdonald—Des mesures seraient prises, dans le district de la rivière Souris, pour empêcher les spéculateurs d'accaparer les houillères.

M. Bannerman—Le bill aurait-il un effet rétroactif? S'il en était ainsi les intérêts de certaines compagnies ont déjà fait des dépenses considérables pour l'exploitation de certaines mines seraient gravement compromis.

Sir John Macdonald—Les droits acquis avant l'adoption de la loi ne seront nullement affectés.

La chambre se forme en comité et rapporte l'amendement. Le bill est lu une troisième fois.

Motion faite pour demander la sanction de la chambre pour les amendements faits par le sénat à la loi relative à l'enlèvement des obstructions causées par les naufrages dans les cours d'eau navigables.

M. Angers dit qu'il avait lue d'espérer que cette loi ne serait pas adoptée, car elle sanctionnerait un principe dangereux. Si une personne loue un bateau et qu'il soit perdu son propriétaire, et non le locataire, est obligé d'enlever les débris à ses frais. On empêchera ainsi grand nombre d'armateurs de louer leurs navires et la navigation du Saint-Laurent se trouvera gravement affectée.

M. Pope (I.P.E.)—Le bill n'affecte en rien les intérêts de la navigation; il n'est que juste que les propriétaires de navires soient tenus d'enlever les obstructions causées par le naufrage de leurs bâtiments.

SERVICE A THÉ

EN
PORCELAINE,
(44 morceaux)

\$5.00

C.S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS
63 rue Sparks

Il y a foule tous les jours
AU MAGASIN DE

C. GAGNÉ ET Cie

277, RUE WELLINGTON.
Pour profiter des

GRANDS AVANTAGES

Qui sont offerts

Les prix ont été réduits, à cause de la crise, d'au moins

20 POUR CENT

C'est actuellement le magasin à MEILLEUR MARCHÉ de la ville: Que la nombreuse classe des travailleurs s'empresse d'en profiter!

Etablissement Caledonia
DE
DEGRAISSAGE, NETTOYAGE

et
Machine à battre les Tapis
(Vis-à-vis le quai de la Reine.)

Habillements de messieurs teints clair ou foncé pour

UNE PIASTRE,
Gants, Nattes, Robes, etc., nettoyés.

UN BON TAILLEUR

Est attaché à l'établissement pour le pressage.

BUREAU: 1-62, RUE WELLINGTON.
FRASER ET VIAU.
Ottawa, 9 avril 1880.

Chemin de fer Q. M. O. et O

CHANGEMENT D'HEURE

A partir de LUNDI, 3 Mai 1880
Les trains partiront aux heures suivantes:

Train de nuit.
D'Hochelaga pour Hull, 8.30 a.m., 5.15 p.m.
Arrivant à Hull, 12.40 p.m., 9.25 a.m.
De Hull pour Hochelaga, 8.20 a.m., 5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga, 12.30 p.m., 9.15 p.m.

Train de nuit.
D'Hochelaga pour Québec, 3.00 p.m., 10.00 p.m.
Arrivant à Québec, 9.00 p.m., 6.30 a.m.
De Québec pour Hochelaga, 10.40 a.m., 9.30 p.m.
Arrivant à Hochelaga, 4.45 p.m., 6.30 a.m.
D'Hochelaga pour Saint-Mixte, Mixte.
Jérôme, 5.30 p.m., 9.00 a.m.
Arrivant à Saint-Jérôme, 7.15 p.m., 6.45 a.m.

Les trains quittent la Station de Mile-End Sept Minutes plus tard.

Des magnifiques Chaises Salons sont attachés à chaque train de passage et les Chaises Derrière au train de nuit.

Les Trains de nuit pour Ottawa correspondent avec les trains de et pour Québec.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques à Montréal.

L. A. SENECAU,
Surintendant général.

Chemin de fer Q. M. O. et O

AVIS

CHANGEMENT D'HEURES

Le 3 mai 1880, les trains locaux entre Hull et Aylmer voyageront comme suit:

Partira de Hull à 10 h. a.m., 12.50 p.m., 5.30 p.m., et 9.30 p.m.
Partira d'Aylmer à 7.45 h. a.m., 11 a.m., 3.30 p.m., et 9.30 p.m.

Correspondant avec les trains de et pour Montréal.

L. A. SENECAU,
Surintendant général.

NOUVEAUTÉS!
NOUVEAUTÉS!!
Rubans, Pompadour
Étoffes à Robes, Pompadour
SOIE, BROCATELLE,
Kearns & Ryan
Nos. 98 et 100 Rue Sparks
SERVICE TELEGRAPHIQUE

ÉTATS-UNIS.

SAINT-JEAN.

Détroit, 6.—La compagnie du Chemin de fer du Michigan Central a réelu son ancien bureau de direction.
Mesilla, Nouveau-Mexique, 6.—Jeu de soir, les indiens ont attaqué les mineurs du camp de Cooney, dans les montagnes de Moguelon. Ils ont été repoussés, mais ont recommencé l'attaque le lendemain. Quatre blancs ont été tués et deux blessés. On ignore quelles sont les pertes des indiens.
Cincinnati, 6.—John Short, âgé de 28 ans, qui était possesseur d'une fortune de plus d'un million, s'est suicidé hier. On croit qu'il ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales.

EUROPE.

La loi contre les socialistes.—La Truque en banqueroute.—La question russo-chinoise.
Londres, 5.—Une dépêche de Dublin au Times dit qu'avant de quitter Navon, Parnell a déclaré qu'il est décidé à accepter la représentation de Cork. Les évêques catholiques et le clergé ont eu une conférence à laquelle ils ont décidé d'accepter les raisons que donne Parnell pour refuser la représentation de Meath, et de soutenir la candidature de Sullivan.
Berlin, 6.—Dans le débat qui s'est élevé hier, au Reichstag, sur la loi contre les socialistes, Hasseleman a déclaré qu'il s'était identifié aux opinions révolutionnaires de la population qui dans le département de Meath, regrettait que les socialistes aient osé déclarer devant le Reichstag, qu'ils n'ont aucune relation avec les anarchistes de la Russie. Hasseleman ayant ensuite entamé l'éloge des nihilistes a été rappelé à l'ordre.
Dublin, 6.—Le lord maire a accordé, hier, le droit de cité au capitaine Potter, commandant de la Constellation. Il lui a dit que trois personnes seulement avaient eu ce privilège cette année d'honneur: feu le Dr Isaac Butt, M. Gladstone et l'ex-président Grant.
Paris, 6.—Le comité du budget a recommandé à la chambre des députés de supprimer l'indemnité de 10,000 francs accordée aux évêques pour frais de déplacement, lorsqu'ils sont transférés d'un siège à un autre.
Paris, 6.—Le navire disposé pour le transport de la viande fraîche de l'Amérique du Sud en France, qui était à l'ancre dans la Seine depuis quelques mois, a été vendu sur la demande des créanciers à une compagnie anglaise, pour la somme de 110,000 francs.
Paris, 6.—Un correspondant de Londres dit qu'à sa première réception officielle, lord Grenville, secrétaire d'Etat pour le Sud, a déclaré des affaires étrangères a déclaré que le nouveau cabinet anglais acceptait franchement les clauses du traité de Berlin.
Berlin, 6.—La banqueroute est aux portes de Constantinople. Afin de retarder le paiement des réclamations des fournisseurs de la capitale, le service civil, elles sont déléguées à de nombreux comités, ce qui donne lieu à des lenteurs interminables. Dans son embarras extrême, le gouverneur a saisi le fonds des pensions de retraite des employés des postes et du télégraphe.
Londres, 6.—La grève des fondeurs du district de Middlesbrough est terminée; ils ont accepté la réduction imposée par les propriétaires d'usine.
Londres, 6.—On croit que la guerre éclatera prochainement entre la Russie et la Chine.
Londres, 6.—On a lieu de croire que lord Beaconsfield acceptera la pension de 22,000 par an, accordée aux ministres qui n'ont pas de revenus suffisants.
Berlin, 6.—Le général Von Moltke a obtenu un congé d'absence qui se terminera en septembre prochain.
Londres, 7.—Aujourd'hui en se rendant de Bagshot à Aldershot, le duc de Connaught a été précipité de sa voiture et a reçu des blessures assez graves.
Une dépêche du Caire dit que l'Égypte négocie un nouvel emprunt.

CANADA.

Condémnation à mort.—Les suites de la grève de Valleyfield.—Le sénateur de Brantford.—Carrière, accusé de meurtre de sa femme, a subi son procès, hier; le jury a rendu un verdict affirmatif sur la question de culpabilité de meurtre, et le prisonnier a été condamné à être pendu le 7 juin prochain.
Montréal, 6.—Les ouvriers de la manufacture de machines à coudre de M. Williams se sont mis en grève, pour obtenir une augmentation de salaire. Les propriétaires ont fait quelques concessions, mais ont renvoyé les ouvriers qui s'étaient mis à la tête du mouvement.
Le vapeur Québec est arrivé; son déchargement et son chargement se

sont opérés dans l'espace de vingt-quatre heures.
Lady Hincks est très malade; on entretient des craintes pour ses jours.
Saint Jean, N. B., 6.—Les communications par vapeur, avec l'île du Prince-Édouard, n'ont pas encore été reprises.
Les rivières Restigouche et Matapeédia ont débordé, lors de la débacle des glaces. Grand nombre de maisons ont été emportées.
Toronto, 5.—L'état de l'honorable sénateur Brown ne s'est pas amélioré. Hier soir il a recouvré sa connaissance et a fait demander sa famille; il en a reconnu tous les membres et a conversé quelques instants avec eux. Il a la conscience de sa fin prochaine et dit qu'il regrette de n'avoir pu régler toutes ses affaires d'intérêt avant sa mort.
Québec, 6.—Les rues sont remplies d'affiches demandant des agents de police. On croit que la ville doit en engager cent et le gouvernement le même nombre.
Un correspondant du Chronicle suggère la construction d'un tunnel pour relier le chemin de fer du Nord avec l'intercolonial.
Montréal, 6.—Les recettes du Grand Tronc pour la semaine finissant le 1er courant ont été de \$181,132, soit une augmentation de \$29,479 sur la période correspondante de l'an dernier.
Des billets contrefaits d'un dollar du gouvernement canadien sont en circulation depuis quelques jours. L'imitation est parfaite, l'œil le plus exercé peut s'y tromper.
Mercredi soir le village de Valleyfield a été de nouveau mis en émoi. M. Frank Alex, agent du chemin de fer du sud est, engagé des ouvriers pour les manufactures du Massachusetts, lorsqu'il fut accosté par le nommé Léopold Tessier, alias Lavigne, qui lui demanda du travail. Il lui fit observer qu'il avait ordre de n'engager que des chefs de famille et qu'il était célibataire, mais Tessier, mécontent de cette réponse, se mit à l'insulter et poursuivit sa voiture en lui lançant des pierres. Voyant qu'Alex ne faisait pas de résistance, il devint plus hardi et voulut monter dans la voiture pour le frapper, mais à ce moment Alex tira son pistolet et fit feu. La balle atteignit à la cuisse et lui fit une blessure qui est considérée comme mortelle. On redoute que cette triste affaire ne prolonge la grève.
Toronto, 7.—Le sénateur Brown vit encore; on le nourrit au moyen d'injections d'extrait de viande et il a entièrement perdu connaissance.
Clifton, 7.—Un train spécial d'Amherburg pour New-York, à bord duquel se trouvaient M. Vanderbilt, est arrivé hier. Il a franchi en quatre vingt dix neuf minutes la distance de 111 miles entre Amherburg et Saint Thomas.

SECOURS AUX INCENDIES DE HULL.

Voici la liste des souscriptions recueillies au Sénat pour les incendies de Hull:

Nom	Montant
Honorable M. l'Orateur	\$25
Sir A. Campbell	10
J. C. Atkins	10
F. Smith	10
J. R. Benson	10
T. W. Gules	10
W. H. Odell	10
R. P. Haythorne	10
J. Simpson	10
J. C. Chaslay	10
J. Boyd	10
W. Muirhead	10
M. H. Cochrane	10
D. E. Price	10
W. H. Brouse	10
R. P. Grant	10
A. Hope	10
H. A. N. Kaubach	10
A. McFarlane	10
W. J. McDonald	10
A. W. McLean	10
G. W. Allan	10
L. Dumouchel	10
G. Cormier	10
C. H. Fozer	10
C. A. P. Pelletier	10
F. X. Trudeau	10
W. McMaster	10
W. H. Chaffers	10
J. Dever	10
M. A. Girard	10
G. B. de Buscheville	10
W. Miller	10
R. B. Dickey	10
T. D. Archibald	10
J. Bourcier	10
E. G. Penny	10
E. Leonard	10
A. E. Boulton	10
A. Vidal	10
W. A. Dickson	10
B. Ballarogon	10
B. Hays	10
J. F. Armand	10
A. R. McLean	10
L. G. Power	10
G. G. Stevens	10
R. Read	10
J. Ferrier	10
H. Fairo	10
J. R. Ryan	10
J. R. Thibaut	10
D. Christie	10
J. H. Bellows	10
Robert Lemoine	10
F. Taylor	10
E. Kimber	10
J. de Saint-Onis Le Moine	10
A. A. Boucher	10
Un ami	10
Total	\$450

A TRAVERS OTTAWA.

Le vapeur Louise part aujourd'hui pour Montréal, avec une forte cargaison.
Le pont Cummings, sur la rivière Rideau, a grand besoin de réparations.
La corporation emploie un certain nombre d'ouvriers à niveler la place Cartier.
On dit que la diphtérie fait de grands ravages dans le comté de Russell.
Le vapeur Champlain est parti hier pour Grenville ayant à son bord un rajout composé de 146 cribs.
Des échantillons de minerai de fer pris sur la ferme de M. Cosgrove, à Buckingham, sont exposés à l'hôtel Bunting.

—La scierie de M. Henri Burrell, à Richmond, a été mercredi la proie des flammes. Les pertes sont largement couvertes par les assurances.
—M. James Murphy, entrepreneur, a vendu son célèbre trotteur à M. Gilmour. On dit que le prix de la vente était de \$1,200.
—Dans l'après midi de mercredi un enfant de sept ans, fils de M. Dyde, s'est fait une grave blessure au pied, en jouant avec une hache.
—Hier, le lieutenant-colonel Jackson et le major Irvine ont inspecté les troupes militaires du canal. Ils se sont déclarés parfaitement satisfaits de cette visite.
—Le Rév. P. Bernard, supérieur des religieuses du couvent du Bon-Pasteur est desiré de rétablissement grâce aux soins habiles du Dr Macdonald.
—L'élection du quartier Wellington s'est terminée en faveur de M. H. W. Lewis, qui a obtenu une majorité de 67 voix sur son adversaire le capitaine McCuaig.
—Mercredi soir un jeune homme du nom de Voyer a été frappé par la foudre sur la rue Dalhousie. Il a eu la face complètement écorchée, ses vêtements en partie brûlés et est resté plusieurs heures sans connaissance.
—Un individu du nom de Redo, qui était employé à l'écluse Chaffey sur le canal Rideau, est mort ces jours derniers à l'âge de 104 ans. Jusqu'à la fin de sa vie, il a conservé une force et une énergie qu'aurait pu lui enlever bien des jeunes gens.
—M. John Scott, un des ouvriers charpentiers qui est parti pour travailler à la construction de l'hôtel de Coney Island, écrit à ses amis qu'il a été vivement désappointé et qu'il se prépare à revenir prochainement au Canada, ainsi que plusieurs de ses camarades.
—M. O'Connor et Crosby, qui ont obtenu le contrat pour la fourniture de la pierre nécessaire pour la construction des locaux de Saint-Anne, seraient très désireux d'obtenir des renseignements sur le nommé Joseph Kelly, un de leurs employés qui a disparu mardi avec un homme d'argent considérable.
—Mardi dernier, les ouvriers employés dans les mines du colonel Robbins se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire. Ils gagnent \$1 par jour et exigent \$1.25. Voyant que le propriétaire ne faisait pas droit à leur demande, ils ont pensé qu'ils auraient meilleur compte de retourner au travail.
—Un train d'excursion, de Montréal, composé de six wagons de voyageurs et de trois wagons de marchandises, transportant environ cinquante personnes, est arrivé hier, à trois heures, à Hull. Ce voyage avait été organisé au bénéfice des incendies de Hull. Le Rév. J. P. Champagne, qui a été longtemps attaché à la paroisse de Hull accompagnant l'excursion; il a prêché, dans l'après midi, à l'église paroissiale.
—Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs que les dames de la société sainte-Elisabeth ont fait noblement leur devoir en faveur des incendies de Hull en collectant pour eux une grande quantité de vêtements, d'effets d'hygiène, de meubles, etc. De plus elles viennent de remettre au Rév. P. Gauvin la jolie somme de \$25 pour être employée à la construction d'une école détruite par l'incendie.

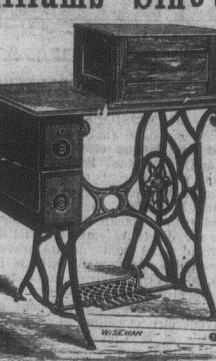
PETITE GAZETTE.

Habit pour hommes fait à ordre, à des prix très raisonnables chez H. H. Pigeon et Cie, 551, rue Sussex, enseigne de la boule d'or.
La nourriture royale pour les enfants, les invalides et les convalescents. Delicieuse, saine, nutritive et toujours fraîche. En vente à la pharmacie de G. O. Dacier, 517, rue Sussex.
—Vous trouverez un assortiment splendide dans les rayons, surtout dans les tweeds Halifax, au plus bas prix de la ville. Vous êtes respectueusement priés d'aller les visiter, chez H. H. Pigeon et Cie.
—Lorsque l'estomac d'un enfant est dur et tendu, c'est qu'il a des vers. Rien de ce qu'il mange ne lui fait du bien. La nourriture est absorbée par les vers. Une boîte de vermifuge confié ou Pastilles vermifuges, donnez-les à l'enfant et il sera guéri.
—Encore quelques-uns de ces parapluies blancs si bon marché, chez H. H. Pigeon et Cie.
—Pour le soulagement des douleurs, nous croyons que la Panacee Domestique de Brown n'a pas d'égal. Elle active la circulation du sang et guérit, prise à l'intérieur ou appliquée extérieurement, plus sûrement qu'aucune autre médecine. En vente chez tous les pharmaciens, 25 centimètres la bouteille.
—La toux, le rhume, le mal de gorge ne devraient pas être négligés. Les Proches Bronchiques de Brown sont un remède simple qui soulage instantanément.
—Grenadine noire, carreaute, meilleure valeur qui se soit jamais achetée pour le prix, chez H. H. Pigeon et Cie.
—Pendant de nombreuses années, le sirop calmant de Mrs. Winslow pour la dentition des enfants a soutenu l'approvisionnement sans jamais faillir. Son effet est certain. Il règle les fonctions de l'estomac et des intestins, guérit la colique, ramolli les gencives, réduit l'inflammation et apaise les douleurs, comme des millions de mères peuvent le certifier.
—Bas, gants, corsets et rubans, un grand assortiment et le plus bas prix de la ville, chez H. H. Pigeon et Cie.
—Ceux qui souffrent de maladies bilieuses, d'indigestion et de constipation feront bien d'essayer les Pilules anti-bilieuses et purgatives de Dr Harvey. Dans de certaines de ces, elles ont non-seulement donné du soulagement, mais opéré la guérison. Elles ne contiennent pas de mercure et n'ont pas de changement de goût. Préparées par Milton H. Brissette, propriétaire, Montréal.

1880 NOUVEAUTÉS 1880
VENANT D'ÊTRE REÇUS, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE
Draps de l'ouest de l'Angleterre,
ET DE DRAPS FRANÇAIS,
TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSAIS,
Tweeds Canadiens, etc
On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.
P. C. AUCLAIR,
Ottawa, 10 février 1880. 133 Rue Sparks

Avis de déménagement
Le sousigné do me avis qu'il a transféré sa boutique du No. 86 rue Clarence au No. 177, RUE RIDEAU, afin de se rapprocher du plus grand nombre de ses clients. En les remerciant pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis quelques années, il les informe qu'il se fera une spécialité de travailler sur mesure, et que les commandes seront exécutées avec toute la ponctualité et l'attention possible. Les cours de premier choix et les meilleures fournitures seront employés pour ses ouvrages de prestige.
On a besoin de plusieurs bons ouvriers.
CHAS. BEAUPRÉ,
Ottawa, 28. vril. 1880.

M. LAUR. DUHAMEL
Ayant fait de grandes améliorations à son sal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de
VIANDES DE CHOIX,
que les années précédentes, est capable de satisfaire tous les goûts.
Il remercie ses nombreuses pratiques de l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et sollicite de nouveau leur patronage et celui du public en général. Il fera tout en son pouvoir pour tous les satisfaire.
IL A TOUJOURS EN MAINS
VOLAILLES,
SAUCISSES,
LANGUES,
VIANDES FUMÉES,
LARD SALÉ, etc., etc.,
AU COIN DU VIEUX
MARCHE BY,
SUR LA RUE CLARENCE.
Ottawa, 22 mars 1880.

Williams' Singer

LA MEILLEURE
MACHINE À COUDRE
DU MONDE.
N'a pas son égal pour le fini, la durée et l'étendue de l'ouvrage fait.
2000
MAINTENANT EN USAGE
A OTTAWA.
Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction.
THOMAS MAY,
Agent général pour Ottawa.
BUREAU PRINCIPAL:
210 Rue Sparks.
Secours sous la direction de M. Bélanger.
284, RUE DALHOUSIE,
Ottawa, 25 nov., 1879.

Salons d'Étalage
DES ÉLEGANTS
CHAPELUX ET COIFFURES
Pour le printemps de 1880.
La variété des formes, cette saison, est plus considérable que d'ordinaire, à quelques exceptions près elles sont toutes élégantes et commodes.
STITT et Cie. étendent les CHAPEAUX A LA MODE DU PRINTEMPS tels que portés à Paris, Londres et New-York. On trouvera chez lui tous les genres les plus élégants.
Quelques exemples des modes principales
LE JERSEY CAP ET LE TURBAN ORIENTAL.
Sont toujours la rage des demoiselles, ils peuvent se faire en brocatelle ou en étoffe assortie au costume.
LE VASSAR, chapeau de promenade élégant et commode.
LE ISLAND QUEEN, chapeau élégant et commode.
LE DELL WOOD, chapeau des demoiselles.
LE KENSINGTON, chapeau très élégant.
LE LANGTIBOOD, jolie coiffure du printemps.
LE MAGNOLIA, le chapeau de la saison.
LE RAYAL, le dernier nouveauté.
MÉSAMES, pour les dernières nouveautés, allez chez STITT & Cie.

Robes
Robes du matin. Robes de l'après-midi.
ROBES D'USAGE COMMUNE.
Robes pour le dîner. Robes pour la promenade.
ROBES POUR LA CAMPAGNE.
Robes de voyage. Robes de l'après-midi.
ROBES POUR CHAQUE OCCASION.
CHEZ
STITT ET Cie
53 et 55 Rue Sparks

Ed. O'LEARY,
MARCHAND TAILLEUR
ET
Fournisseur des Messieurs
Un bon assortiment de
Tweeds
Pour
AUTOMNE ET HIVER
A des prix qui conviennent à toutes les bourses.
Ottawa, 10 Nov., 1879. 1an

FERRONNERIE
POUR LA
FERRONNERIE à bon marché
ALLES CHEZ
McDougal & Cuzner,
Enseigne de la GRANDE TARIERE,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 2 février 1880.

EDUCATION
CLASSE PRIVÉE DU JOUR ET DU SOIR
Pour les Jeunes Gens
La tenue des Livres, l'Arithmétique, la Calligraphie, la correspondance Commerciale et la Grammaire sont enseignées en Anglais et en Français par un professeur compétent.
Le Latin et le Plans sont extra.
On recevra un certain nombre de pensionnaires.
Pour plus d'informations, s'adresser au professeur, sa résidence, No. 19 rue Murray.
J.-B. LEFEBVRE, Professeur

ETAL C.
MARCHE BY.
Entrée sur la rue Clarence.
J. MARTEL, Propriétaire.
Tout en remerciant ses nombreuses pratiques, les invite à venir lui rendre visite. Il a constamment en main un assortiment complet de
VIANDES FRAICHES,
SALEES et FUMÉES.
J. MARTEL.
Ottawa, le 28 janvier. 1880.

Terre à Vendre
Une magnifique terre est à vendre, à très bas prix, dans le canton de Portland, à proximité du Lac à Thomas, contenant 200 acres en superficie, dont 60 sont en bon état de culture. La maison, la grange et les autres bâtiments sont solides et bien construits. On pourra s'adresser pour celle-ci, ainsi que pour une autre terre, située à 2 milles du village de Buckingham, et un emplacement splendide dans le village même, à F. X. Bojeau, du même lieu.

SAINE LOUQUE.
Ne tenez jamais plus de commerce sans vous adresser à
LA GRANDE PANIQUE A PRIN. MN!
Durant les prochains deux mois vous lierez le
Grandes Vente
TOUR ÉPUISEZ LE STOCK
MARCHANDISES D'ÉTÉ
C. C. BICAN et Cie.
337 et 339 Rue Sparks,
Ottawa.
Pour les détails voir les pages adjacentes.

AVIS DE DEMENAGEMENT
Vers le 5 Avril courant.
MM. DAWES et Cie.
Transporteront leur établissement d'emballage au
No. 383 rue Wellington, (coin de la rue Bay),
Porte voisine de la glacière de M. l'échevin Christin.
JAS. POCKLINGTON,
Ottawa, 1er Avril 1880. Gérant.

Harnais, Selles, Malles, Valises,
Etc., etc., etc.
Les sousignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de
Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers
et la ferme. Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc., etc.
Ces qui auraient besoin d'articles dans notre branche feront bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils n'ont jamais eu pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.
S. & H. BORBRIDGE,
88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,
BASSE-VILLE, OTTAWA
Ottawa, 20 mars 1880.

MARCHANDISES SUPÉRIEURES
Cotons gris,
Cotons blancs
Toile écrue,
BRYSON & Cie.
150 Rue SPARKS.
Vente sans réserve, pour argent comptant
La vitrine de votre voisin
Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, les étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.
JOSEPH BOYDEN,
Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES
DE PREMIÈRE CLASSE.
CARRÉ DU MARCHE. 156 RUE SPARKS.
BASSE-VILLE. HAUTE-VILLE.

L. A. Olivier
AVOCAT.
Bureau.—Écuoligne des rues Rideau et Sussex, Block d'Égliseon, Ottawa, Ont.
ARGENT A PRÊTER.
Ottawa, 23 Juin 1879. 1an

SOURCES DE CALEDONIA
Entre Montréal et Ottawa
Atmosphère et paysages enchanteurs
1880—Le Grand Hotel—1880
Ce célèbre rendez-vous pour l'été et la santé sera conduit sur un bien plus haut pied que ci-devant. Les prix ont été réduits et la direction entièrement renouvelée. La saison comprend depuis le 1er Juin au 1er octobre. Prix de la pension pour les visiteurs de passage, \$1.50 à \$2.00 par jour; \$8.00 à \$17.50 par semaine; enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix; au-dessous de 5 ans, accompagné de leurs nourrices, gratis; taux réduits pour les nourrices et les domestiques. Les sources et Bains sulphuriques, salins et gazeux de Caledonia ont une réputation universelle comme spécifique infatigable dans le cas de rhumatismes, dyspepsie, maladies de la peau, du foie, des reins et autres affections semblables; ils sont recommandés par les plus hautes autorités médicales.
M. Thos. Jubb, employé pendant 30 ans au St. Lawrence Hall, Montréal, sur la direction de l'hôtel. Ceux qui désirent faire des arrangements pour visiter s'adresser à lui; ou s'ils veulent obtenir un guide complet indiquant les routes, les prix, etc., elles feront bien d'envoyer leur adresse, par carte postale, à la compagnie de Grand-Hôtel, Ottawa.

BEAUX CHAPEAUX!
DE
POUR
50 et 75 cents
CHEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nicholas

